

# 31 - LA VALLEE DE L'ASSE DE BLIEUX



## Communes concernées

Barrême  
Blieux  
Senez

## Données générales

Superficie : 10 870 hectares  
Altitude maximale : 1930 mètres  
Altitude minimale : 751 mètres  
Population : environ 205 habitants en 1999  
(hors Barrême) 225 habitants en 2014



# PRESENTATION

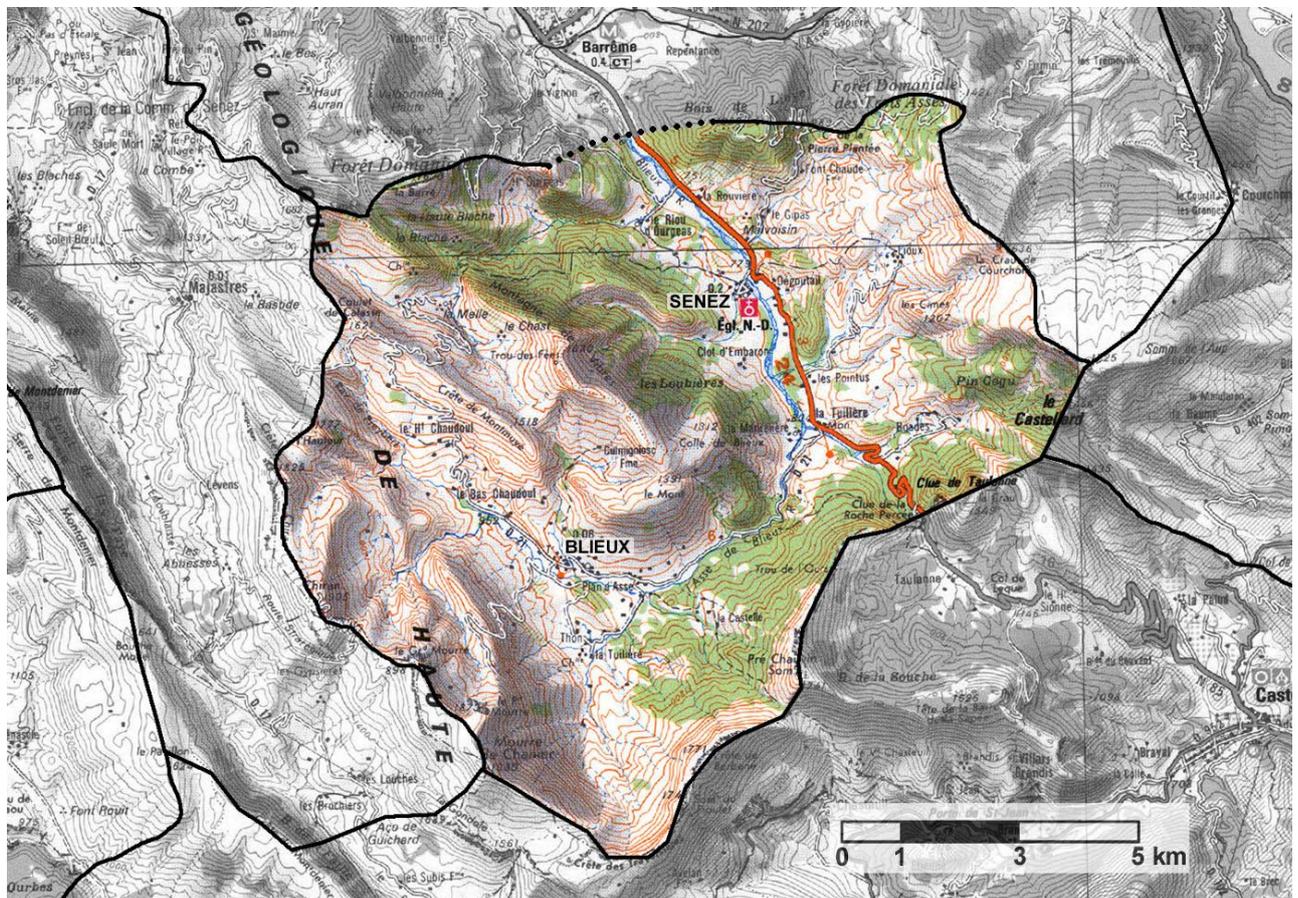
## LES PREMIERES IMPRESSIONS

La Vallée de l'Asse de Blieux présente trois ambiances successives. En amont, la vallée présente une forme évasée et des replats qui accueillent des pâturages. Puis elle devient encaissée et entièrement boisée. Enfin, elle s'élargit et offre un fond plat propice à l'agriculture.



## LES MATIERES ET LES COULEURS

Vert tendre des prairies d'altitude  
Ivoire des barres calcaires  
Terres noires autour de Blieux  
Grès et crépis roses  
Vert tendre puis blond des foins et des céréales



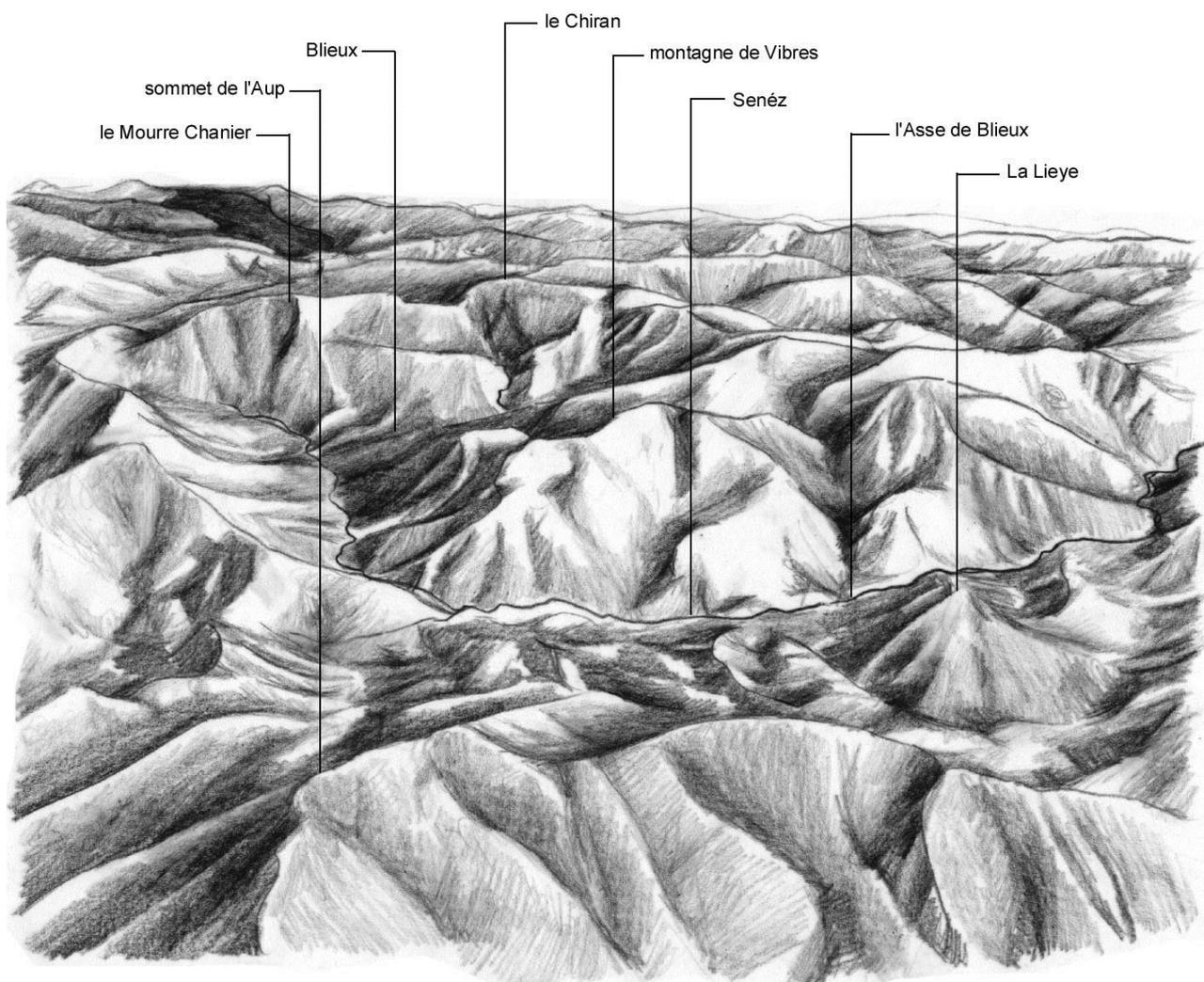
## CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

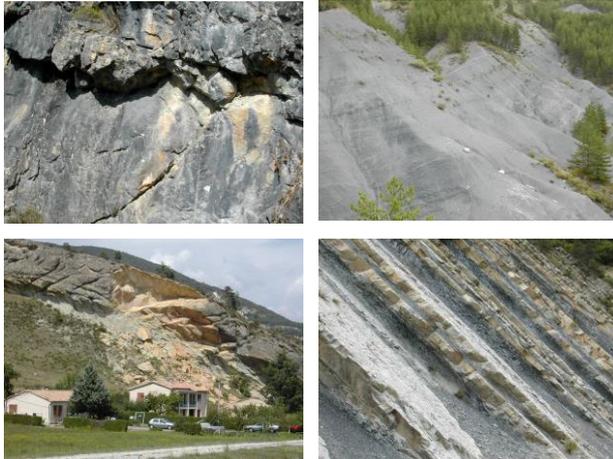
### LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE



La Vallée de l'Asse de Blieux présente une forme de fer à cheval qui prend en écharpe la Montagne de Vibres (1692 m.). D'abord évasée et ouverte sur de hautes montagnes, elle se resserre avant de s'ouvrir à nouveau sur la cuvette de Senéz.

L'entité est limitée au nord par les montagnes de la Barre (1620m.) et de la Lieye (1339 m.), à l'est par la montagne de l'Aup (1726 m.) séparée de la montagne du Pré Chauvin (1741 m.) par la clue de la Roche Percée, au sud par la crête des Traversières et le Mourre de Chanier (1930 m.) et à l'ouest par la crête de Chiran (1905 m.).





## LA GEOLOGIE

Les plissements qui ont affecté l'entité se sont exercés surtout sur des calcaires durs du Jurassique. Ils forment les principaux reliefs, orientés nord-ouest/sud-est. Ils sont souvent bordés de marnes noires du Crétacé.

Des barres de grès affleurent localement (la Coulette, près de Senez), ainsi que du gypse du Trias au niveau des failles (entre le Chiran et les Mourres), et des conglomérats de l'Eocène.

Enfin, des alternances marno-calcaires du Crétacé apparaissent régulièrement dans l'entité (Ombrajon, Champ de Blé, Bas Chaudoul).

## L'HYDROGRAPHIE

L'Asse de Blieux prend sa source sur le versant calcaire de la montagne du Chiran. Elle est gonflée par une multitude de ravins intermittents ou nourris par des sources qui dégringolent des versants.

Le ravin de Taulanne, plus important, a creusé la Clue de la Roche Percée et gonfle d'avantage le cours de l'Asse de Blieux.

Dans les environs de Blieux de nombreux canaux d'irrigation sillonnent les pâturages et animent l'ambiance champêtre de leur murmure.



## CONTEXTE HUMAIN

### L'AGRICULTURE ET LA FORET



La partie amont de la vallée (environs de Blieux) présente un paysage ouvert. Les forêts sont clairsemées et composées de chênes pubescents sur l'adret. Cette couverture forestière est plus dense et dominée par les pins sylvestres sur les versants plus abrupts de l'ubac. Par endroits, sur l'adret, des boisements composés de chênes majestueux recouvrent d'anciennes terrasses partiellement pâturées (au-dessus du Haut Chaudoul). Ce site présente un caractère particulièrement intéressant. Quelques champs et cultures de lavandes s'insèrent dans ces formations boisées.



En contre-bas, l'agriculture est encore bien présente et essentiellement vouée à l'élevage. Elle occupe le fond de la cuvette de Blieux et s'étend sur le pied des versants sous forme de terrasses. Elle présente un paysage agricole de qualité où les parcelles de prairies de fauche, fourrages, pâturages s'alternent, séparées parfois par des haies qui confèrent des allures de bocage. Les parcelles sont irriguées par un important réseau de petits canaux qui sillonne le terroir de Blieux.



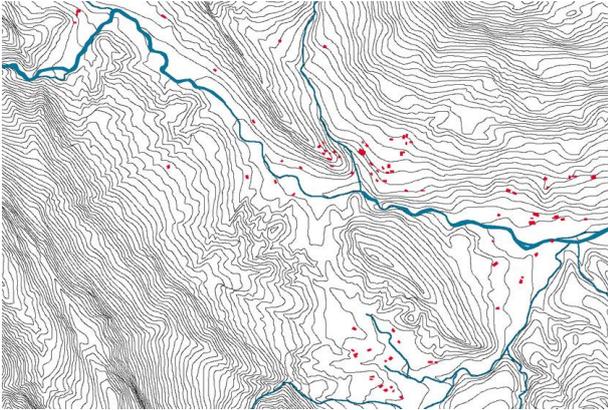
A la sortie de la cuvette de Blieux, la vallée se resserre. La forêt occupe entièrement les versants abrupts et laisse apparaître par endroits des affleurements rocheux et des éboulis. La couverture forestière s'étend jusqu'au lit de la rivière et se mêle à la ripisylve. Le paysage est très refermé.



Puis, entre la confluence avec le ravin de Taulanne et le bassin de Barrême, le fond de vallée s'élargit progressivement et s'aplanit permettant une agriculture plus variée. Aux pâturages et fourrages, s'ajoutent les cultures de céréales irriguées. Ces parcelles sont parfois séparées par des haies épaisses et des ripisylves qui cloisonnent le fond de vallée. De vieux arbres fruitiers animent parfois ces cultures. Des forêts mixtes et des plantations de pins noirs occupent les versants.



## LES FORMES URBAINES



L'habitat de la Vallée de l'Asse de Blieux, traditionnellement groupé, est de type provençal. L'essentiel de l'habitat se regroupe sur les villages de Senez et de Blieux.

Depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, l'habitat a tendance à quitter les sites groupés et perchés pour se rapprocher de leur parcelles agricoles.

De nombreuses maisons de caractère, anciennes, présentent des appareillages en grès jaune et rose (Senez) ou en calcaire (environs de Blieux).



Si aujourd'hui la vallée reste assez peu peuplée, l'habitat résidentiel, de type pavillonnaire, continue de s'implanter de façon dispersée aux abords des villages. Le village de Senez présente un centre bourg entretenu (restauration de maisons, aménagement des espaces publics). En revanche, le village de Blieux, au potentiel certain, semble être déserté peu à peu et de nombreuses maisons sont laissées à l'abandon.

Quelques hangars agricoles et bâtiments liés au tourisme, aux matériaux hétéroclites, ponctuent les bords de routes et déprécient les paysages de fond de vallée.



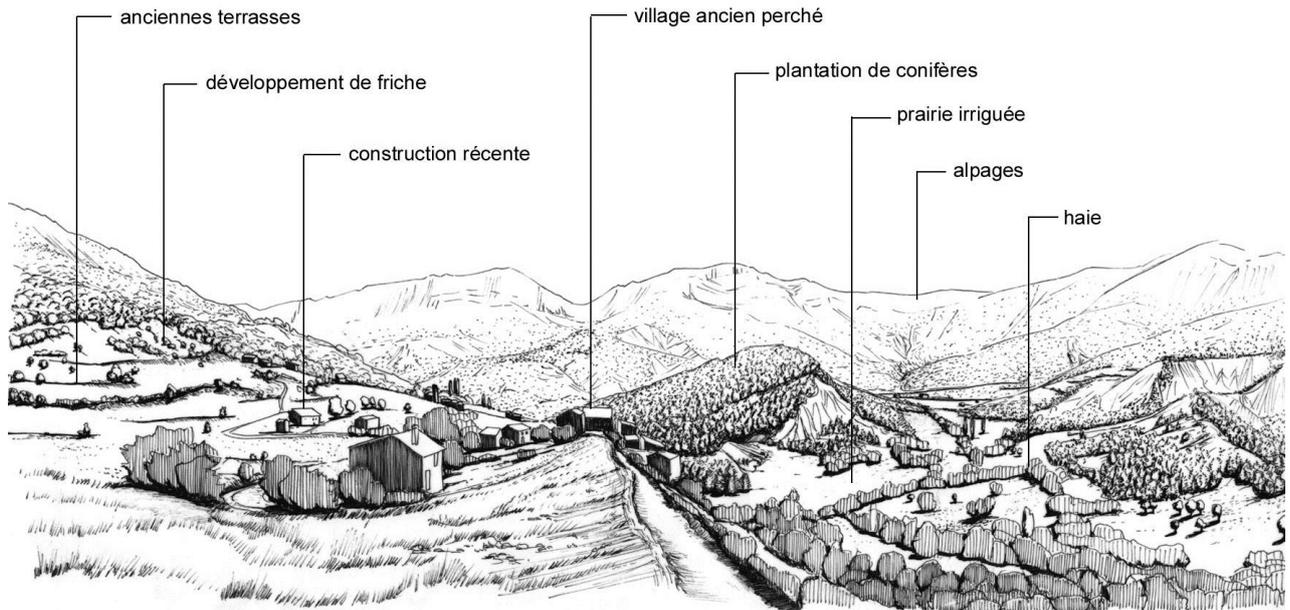
## SITES REMARQUABLES

### **La Clue de la Roche Percée**

La route offre une vue dominante sur ce site vertigineux. Elle traverse une grande dalle calcaire presque verticale, lisse et acérée, qui plonge en direction du lit du ravin de Taulanne aux eaux turquoise et vertes.



## ORGANISATION DU TERRITOIRE



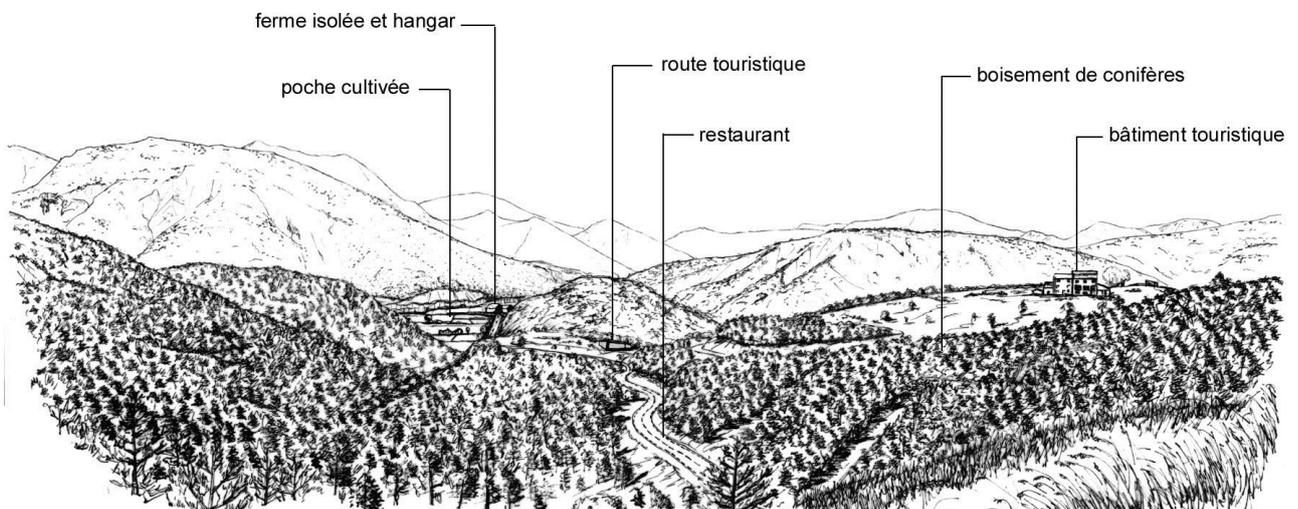
- Occupation bâtie peu dense
- Village groupé en pied de versant (Senez) ou perché (Blieux)
- Habitat dispersé en développement aux alentours des villages
- Quelques hangars isolés
- Bâti lié au tourisme en bordure de la route nationale

Dans la partie haute de la vallée :

- Couverture forestière peu dense sur les versants
- Agriculture encore bien présente, vouée à l'élevage, en particulier dans la cuvette de Blieux
- Nombreuses haies et ripisylves qui confèrent un caractère bocager
- Nombreux canaux d'irrigation
- Anciennes terrasses pâturées
- Quelques champs de lavande sur versants doux et ensoleillés

Dans la partie basse de la vallée :

- Versants largement boisés
- Agriculture localisée en fond de vallée, dans les élargissements
- Quelques petits pâturages sur les replats

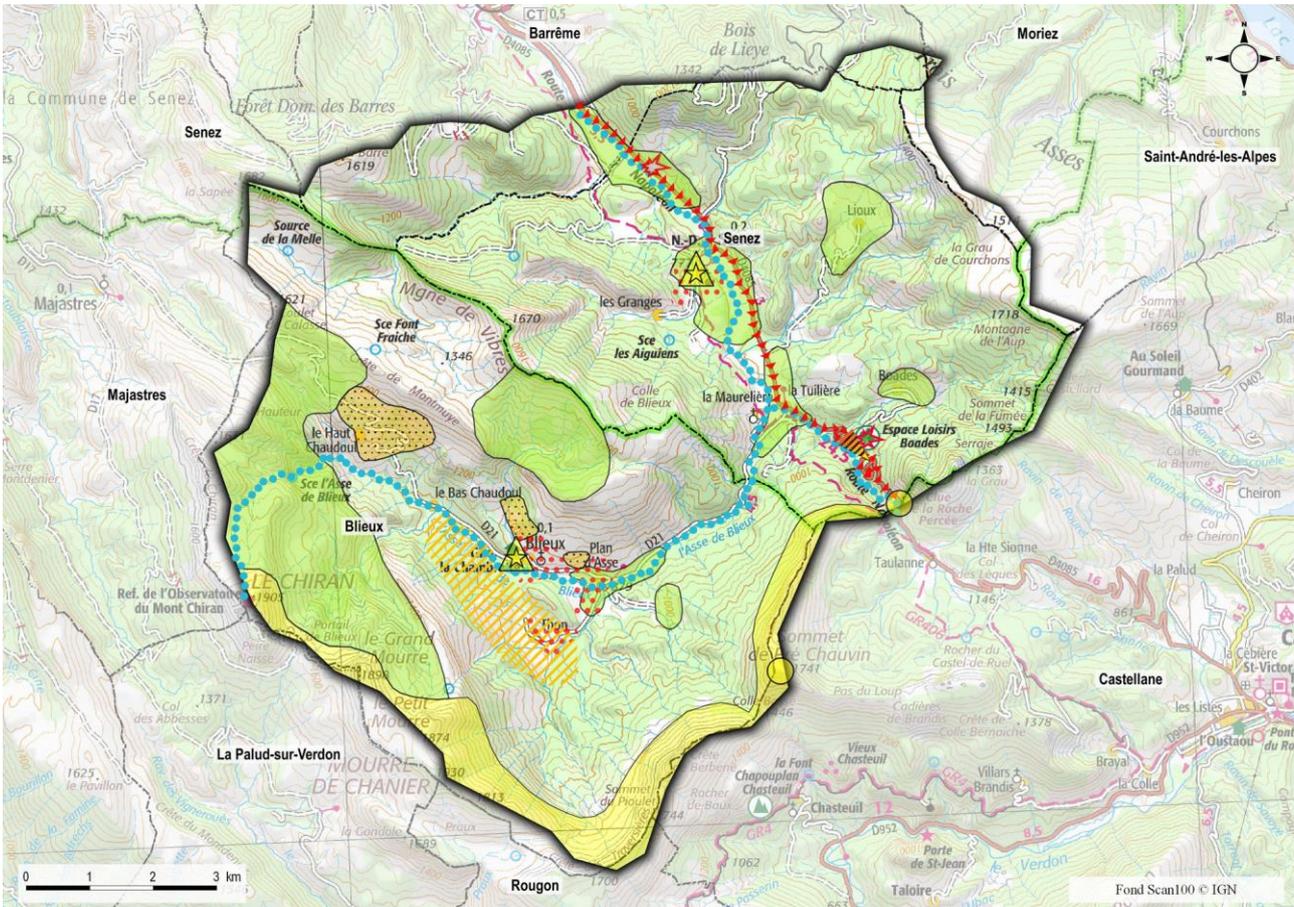


# ENJEUX PRIORITAIRES

Maîtriser la fermeture des paysages

Valoriser le patrimoine bâti

Favoriser et soutenir la qualité des paysages de la RD 4085 et ses abords



## ENJEUX ET ACTIONS

<b>ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX</b>	
	<p><b>PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PERSPECTIVES VISUELLES</b>            Aménager des points de vue sur les sites remarquables            Aménagements de lieux d'arrêt sur le bord de route tout en portant attention à l'impact qu'ils peuvent générer</p>
	<p><b>PRÉSERVER ET SOULIGNER LA SILHOUETTE DES VILLAGES</b>            Affirmer une limite nette d'urbanisation            Conserver des espaces de respiration autour des villages            Inventorier et réhabiliter le patrimoine bâti</p>
	<p><b>VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI</b>            Promouvoir les savoir-faire architecturaux            Inventorier et réhabiliter le patrimoine bâti</p>
	<p><b>PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA PERCEPTION DES PAYSAGES REMARQUABLES</b>            Mettre en valeur les sites remarquables et leur perception            Faciliter la protection et la gestion de ces sites</p>
	<p><b>FAVORISER ET SOUTENIR LA QUALITE DES PAYSAGES DE BORD DE ROUTE</b>            Elaborer un programme de requalification des "points noirs" résiduels            Intégrer l'aspect paysage dans chacune des requalifications            Contrôler la dispersion et la qualité des structures liées au tourisme : stands de vente, auberges, panneaux publicitaires...            Mettre en œuvre une signalétique appropriée</p>
<b>PAYSAGES CONSTRUITS</b>	
	<p><b>CONTRÔLER LA DISPERSION ET LA QUALITÉ DU BÂTI DANS LES ESPACES AGRICOLES</b>            Contrôler l'implantation diffuse de bâtiments agricoles et pavillons, et améliorer la qualité des constructions existantes            Améliorer l'intégration paysagère des bâtiments agricoles et de leurs abords</p>
	<p><b>CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES STRUCTURES, DES INSTALLATIONS TOURISTIQUES ET DU BÂTI LIÉ AUX LOISIRS</b>            Renaturer les abords de camping, favoriser l'insertion paysagère des installations et lutter contre le durcissement avec des résidences mobiles de loisir à l'année. Insérer les installations de loisirs</p>
	<p><b>CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES BATIMENTS ET DES ZONES D'ACTIVITÉS</b>            Améliorer l'intégration paysagère des bâtiments agricoles et artisanaux et de leurs abords            Maîtriser le développement de hangars photovoltaïques            Promouvoir une étude paysagère et architecturale pour les nouveaux projets</p>
<b>PAYSAGES RURAUX ET NATURELS</b>	
	<p><b>PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PAYSAGES AGRICOLES ET DES MILIEUX OUVERTS            CONSERVER ET ENTREtenir LES STRUCTURES MINÉRALES ET VÉGÉTALES</b>            Préserver et entretenir le paysage à caractère bocager. Maintenir et entretenir les terrasses            Conserver, entretenir, et replanter la structure de haies et d'arbres isolés qui font événement dans le paysage agricole            Maintenir et entretenir les réseaux de canaux d'irrigation et leur ripisylve</p>
	<p><b>PRÉSERVER LES TERROIRS PRÉSENTANT UNE QUALITÉ PAYSAGÈRE NOTABLE ET RELATIVEMENT INDEMNES D'URBANISATION AINSI QUE LEURS STRUCTURES PAYSAGÈRES MORPHOLOGIQUES, VÉGÉTALES ET AGRAIRES (TERRASSES, HAIES, CHEMINS RURAUX, RUISSEAUX, FOSSES ET RIPISYLVES ...)</b>            Maintenir et entretenir les sites de terrasses cultivées et maîtriser le développement de friches            Mettre en place des programmes de débroussaillage des terrasses et développer l'activité agricole            Inventorier, entretenir et protéger les gros chênes des terrasses</p>
	<p><b>MAÎTRISER LA FERMETURE DES PAYSAGES, GERER L'AVANCEE DES FORÊTS ET LA QUALITE DES SECTEURS AGRICOLES OU NATURELS FRAGILES</b>            Maintenir et redévelopper l'activité agricole et favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement            Maîtriser le développement de friches et l'avancée de la forêt. Entretenir les ripisylves et les haies</p>
	<p><b>PRÉSERVER ET VALORISER LES RIPISYLVES. PRIVILÉGIER LES PROTECTIONS DE BERGES PAR GENIE ECOLOGIQUE</b></p>